

### Joint-venture Shaktiman et Grimme

A la mi-mai une joint-venture 50-50 a été conclue entre la société Grimme et la société Shaktiman.



La groupe Grimme basé à Damme (Allemagne) est bien connu dans notre pays. Il demeure actif mondialement dans les équipements d'arrachages de pommes de terre, betterave et légumes sous les marques Grimme, Spudnik et Asa-Lift. Le groupe qui a démarré en 1861 par une affaire familiale emploie actuellement 2400 personnes et exporte dans plus de 120 pays.

Par contre, la société Shaktiman est beaucoup moins connue dans nos contrées. Il s'agit d'une société fondée en Inde et fabrique des machines agricoles :



des motoculteurs (plus gros producteur au monde), mais également des herse rotatives, des pulvérisateurs automoteurs à rampes, des plateformes de récoltes dans les arbres,... Cette société a également débuté en famille à Rajkot (ouest de l'Inde dans la province du Gujarat) en 1997 pour occuper actuellement 2500 personnes dans son usine ultra moderne et son centre de recherche et développement.

La collaboration entre les deux sociétés permettra un élargissement de la zone traitée par Grimme, tandis que Shaktiman pourra élargir sa gamme de machines.



### Réorganisation de l'actionariat chez Dewulf

Au début avril, la société Dewulf (fournisseur mondial de machines pour la culture de pommes de terre et de carottes) a communiqué au sujet de son actionariat. En effet, l'entreprise familiale actuellement représentée par 2 beaux-frères Hendrik Decramer et Thomas Decan qui sont également les deux directeurs et actionnaires de la troisième génération confirment la conclusion d'un

nouveau partenariat avec un nouvel actionnaire qui reprend les parts des familles Dewulf et Decramer. Ce nouvel actionnaire n'est autre que Jan Clarebout qui investit dans la société Dewulf via son holding. Jan Clarebout ne s'impliquera pas dans la gestion quotidienne de la société mais ses connaissances du secteur de la pomme de terre (il est propriétaire de la société de transformation de pommes de terre Clarebout Potatoes) seront certainement profitables à la société Dewulf.

### FMC commercialise ses produits en Belgique

La société FMC a connu des changements ces dernières années en Belgique. Ce sont ces changements qui ont été présentés fin juin à la presse agricole.

La société américaine créée en 1883 par John Bean a initialement vendu des pompes de pulvérisation. En 1928, le nom de la John Bean Manufacturing Company évolue suite à l'augmentation de son activité et son inscription en bourse pour devenir la Food Machinery Corporation. Ce n'est qu'en 1943 que la société



commence à commercialiser des produits phytopharmaceutiques (insecticides et fongicides) suite à l'acquisition de la Niagara Sprayer & Chemical Company. En 1961, le nom de la société devient FMC Corporation et en 2001 elle se sépare de plusieurs actifs pour se concentrer sur la protection des cultures.



## Histoire récente et naissance de l'activité directe de FMC en Belgique.

En 2015, FMC a acheté Cheminova à la société danoise Auriga qui lui permet de mieux pénétrer le marché européen. En 2017, FMC a eu l'opportunité d'acquérir les herbicides sulfonyles, des herbicides ainsi que des activités de recherche et développement dont DuPont devait se défaire (imposé par les autorités de la concurrence de l'Europe afin d'empêcher les situations de monopole) lors de sa fusion avec Dow. FMC devient le 5<sup>ème</sup> groupe mondial actif dans la protection des cultures. Tout cela permet à FMC Belgium de s'attaquer en direct (via les distributeurs habituels) au marché belge et non plus par le biais de sociétés concurrentes (Belchim, Dow, DuPont).

### « Société inconnue mais produits connus »

C'est par cette phrase que la gamme des produits FMC a été introduite. En effet, beaucoup des produits vendus en 2019 par FMC existaient déjà sur le marché mais étaient vendus par d'autres sociétés. Dans le secteur de la pomme de terre, on peut évoquer :

- Herbicides : le Centium 360 CS (à base de clomazone), déjà vendu en 2019 par FMC et dans les prochaines années Novitron, Stallion et Toutatis rejoindront la gamme FMC ;
- Insecticides : le Coragen (à base de chlorantraniliprole) vendu en 2019 par FMC pour lutter contre les doryphores en préservant les insectes utiles et le Benevia, également un anti-doryphore vendu par FMC ;

- Fongicides : Vendetta (à base d'azoxystrobine et de fluazinam) s'utilise pour lutter contre le mildiou et l'alternariose ;
- Mouillant : Trend 90 ;
- Défanant : le Spotlight Plus (à base de carfentrazone-ethyl) dans la gamme 2019 de FMC. Ce défanant a une très bonne action sur les tiges. Des essais sont menés afin d'évaluer les futurs traitements en 2020, quand la profession devra se passer du diquat pour défaner.

Pour les autres cultures que la pomme de terre, des herbicides et insecticides intéressants se trouvent également dans la gamme FMC : voir article page 28 du Silon Belge du 12 juillet 2019.



L'équipe FMC Belgium en juin 2019, avec de gauche à droite : Olivier Ryckeboer (directeur), Ellen Deleye (responsable des ventes Flandre), Asma Harbaz (responsable des agrégations), Valérie Schrobiltgen (service clientèle et planification des commandes), Yves Decroos (directeur technique). DF (FIWAP).



## Mooij Agro reprend Agrovent en faillite (Source : Boerenbusiness)

Fin décembre 2018, Agrovent (à Emmeloord) est tombée en faillite. Fin janvier 2019, la société Mooij Agro de Horst (société spécialisée en conservation de pommes de

terre, oignons et autres produits agricoles) qui collaborait déjà avec Agrovent en Ukraine a repris toutes ses activités.



## Changement de nom pour Lutosa (Source : RTBF.be via UNPT)



Lutosa va belgiciser son nom pour s'appeler désormais Belviva, a annoncé Iglo Belgium, qui possède la marque des frites et croquettes surgelées. Dans une première phase, la mention "Lutosa devient Belviva" sera apposée sur les emballages. Le changement de nom deviendra effectif début 2021. (...) Le groupe canadien McCain avait repris Lutosa, qui dispose d'usines à Waregem et Leuze-en-Hainaut (dont le nom latin est Lutosa), en 2013 de PinguinLutosa (qui est maintenant devenu Greenyard). L'Europe avait approuvé la transaction, à condition que la marque Lutosa soit cédée. L'en-

seigne a donc atterri dans le panier du producteur alimentaire suédois Findus un an plus tard. Les activités en Europe continentale de ce dernier ont toutefois été reprises par le groupe britannique Nomad Foods en 2015, qui est propriétaire d'Iglo. Lutosa est donc alors tombé dans l'escarcelle d'Iglo Belgium. En 2017, McCain avait d'ailleurs encore rappelé que la marque disparaîtrait dans les trois ans à venir.

La marque belge Lutosa ne disparaîtra toutefois pas totalement, puisqu'elle continuera de servir ses clients du secteur B2B comme elle le fait depuis 1978. Lutosa sera toujours disponible chez les professionnels avec les produits fabriqués par Lutosa SA, via les 2 sites de production. Le consommateur aura encore accès aux frites belges de Lutosa, mais via des canaux professionnels, tels que les friteries.